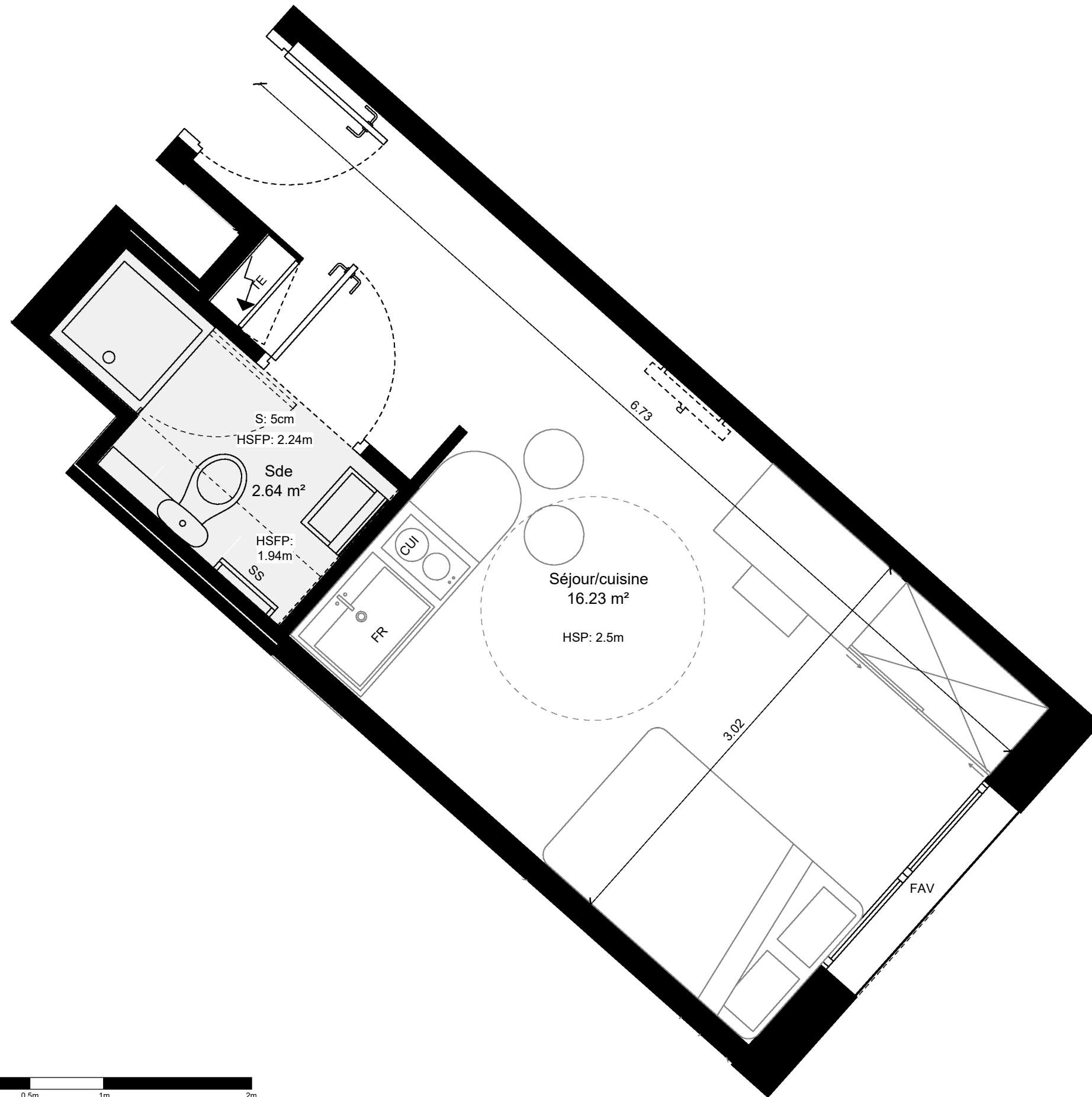
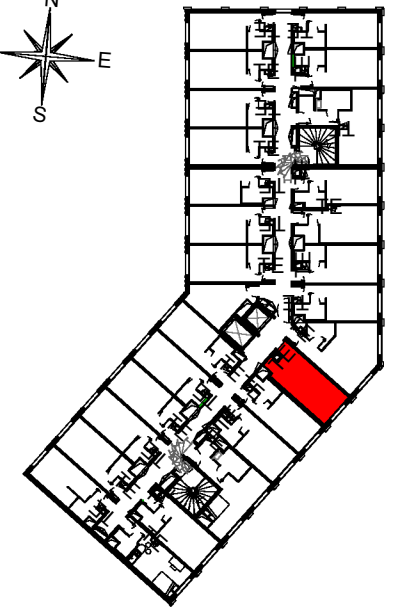




Document non contractuel.

Les emplacements des radiateurs sont des emplacements souhaités, leur quantité sera déterminée par l'étude de puissance. Les cotes et les surfaces, ainsi que l'emplacement des gaines et soffites, sont mentionnés à titre indicatif. Ils sont susceptibles de varier selon les impératifs techniques ou administratifs. Les logements ne peuvent faire l'objet de modifications qui auraient pour conséquence de les rendre non conformes à la réglementation sur l'accessibilité aux personnes handicapées.

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires et administratives de la réalisation compte tenu des études du projet qui restent à établir, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que les équipements (dont sanitaires et électriques). Les surfaces et hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives. Les retombées, les soffites, les faux-plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les descentes d'eaux pluviales ne sont pas représentées. La surface des placards est comprise dans la surface des pièces attenantes.



Échelle	Date	Indice
1:30	15/09/2025	00